



Quelle politique d'immigration pour le Québec?

**JEUNE CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTREAL**

**Janvier 2004**

# **Sommaire**

## **I. LA JEUNE CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL**

## **II. EXPOSÉ GÉNÉRAL**

**2.1 Quel scénario retenir?**

**2.2 Pourquoi la JCCM a-t-elle retenu ce scénario?**

**Pour préparer la relève**

**Un enjeu économique**

**Un enjeu linguistique**

## **III. LES FACTEURS ET LES CONDITIONS SUSCEPTIBLES DE FAVORISER ET DE FACILITER L'IMMIGRATION**

**3.1 Le Québec : Terre d'accueil historique**

**3.2 Un système d'enseignement et de recherche de qualité**

**3.3 Reconnaissance des diplômes**

**3.4 Une politique de conciliation travail-famille déficiente**

## **CONCLUSION**

## **I. LA JEUNE CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL**

La Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM) est un regroupement de jeunes cadres, professionnels, entrepreneurs et travailleurs autonomes âgés entre 18 et 40 ans. Fondée en 1931, elle regroupe aujourd'hui 1 400 membres dont la moyenne d'âge est de 31 ans. La JCCM représente un lieu d'échange et de stimulation incontournable pour tous ceux et celles qui souhaitent s'investir et prendre une part active aux décisions qui auront un impact sur l'avenir. La JCCM est la plus grande chambre de commerce en Amérique du Nord et se veut le partenaire incontournable des jeunes gens d'affaires de Montréal.

Elle a pour mission de favoriser le développement professionnel et personnel des jeunes gens d'affaires de Montréal, de promouvoir leurs intérêts et de contribuer à l'essor du milieu dans lequel ils évoluent.

## **II. EXPOSÉ GÉNÉRAL**

### **2.1 Quel scénario retenir?**

Le fait est connu. La population du Québec vieillit et le taux de natalité de la province est faible. Résultat : le renouvellement de la population n'est pas suffisant. Comment dès lors assurer les besoins du Québec de demain? En faisant appel à un apport extérieur et donc à l'immigration. Visiblement conscient de cette inquiétante réalité, le gouvernement actuel propose trois scénarios visant à définir et planifier sa politique future dans ce domaine et demande aux principaux organismes concernés de donner leur avis quant aux trois scénarios proposés précisant la politique d'immigration provinciale pour les années 2005-2007.

La JCCM souhaite que la politique d'immigration ne soit pas freinée, mais au contraire accélérée. Elle retient donc le scénario 3, celui qui vise à une croissance des volumes d'admissions actuels. Cependant, si accepter plus d'immigrants est un fait nécessaire au Québec et à son économie, faire en sorte que ceux-ci soient bien et rapidement intégrés et qu'à l'avenir les immigrants potentiels choisissent le Québec comme terre d'immigration au lieu d'autres pays, nécessite une politique globale d'intégration qui couvre et concerne de nombreux domaines.

### **2.2 Pourquoi la JCCM a-t-elle retenu ce scénario?**

#### **Pour préparer la relève**

Depuis un certain temps déjà, la question de pénurie de la main-d'oeuvre se situe au coeur des préoccupations des milieux économiques québécois<sup>1</sup> et de la JCCM.

En effet, alors que la génération des «baby boomers» atteint l'âge de la retraite, de nombreux travailleurs québécois quitteront le marché du travail massivement au cours des prochaines années.

---

1 Voir entre autres, *600 000 emplois à combler – La croissance économique du Québec est en jeu*, journal *Les Affaires*, 12 octobre 2002; CAUCHY Clairandree, *Le Devoir*, Cahier Perspectives, 13 et 14 juillet 2002.

Les données du recensement fédéral de 2001 confirment la tendance au vieillissement de la population canadienne et québécoise. Ainsi, de 1991 à 2001, l'âge médian de la population du Québec a augmenté de 4,6 ans, passant de 34,2 ans à 38,8 ans. Il s'agit de la hausse décennale la plus importante pour la province depuis le début du siècle.

La population d'âge actif de la province est de plus en plus composée de personnes plus âgées. Le nombre de personnes âgées de 25 à 34 ans, qui font partie du groupe d'âge actif plus jeune, a diminué de 26 % au cours des 10 dernières années. En même temps, la population âgée de 45 à 64 ans, qui correspond au groupe d'âge actif plus âgé, a augmenté de 29 %. On prévoit que ce groupe d'âge connaîtra un autre gain de 21 % d'ici 2011, alors que près du tiers de la population sera âgée de 45 à 64 ans.

Ce problème se pose avec d'autant plus d'acuité que le Québec connaît également l'un des taux de vieillissement les plus rapides des pays de l'OCDE.

De manière plus précise, de 1995 à 2030, soit en 35 ans, la population âgée de 65 ans et plus au Québec, passera de 12 % à 24 %. Pour atteindre la même proportion, le reste du Canada mettra 45 ans, la France 70 ans et l'Angleterre 75 ans<sup>2</sup>.

Cette situation du vieillissement de la population est d'autant plus préoccupante qu'elle est jumelée à un faible taux de natalité.

En effet, depuis 10 ans, le taux de fécondité du Québec oscillait, selon les groupes d'âge, entre 1,45 à 1,65 enfants par famille<sup>3</sup>. Un bref survol de la situation nationale et internationale suffit pour constater que le Québec connaît l'un des taux de fécondité les plus bas des pays industrialisés, se classant même en deçà de la moyenne canadienne. Loin du 2,1 enfants par famille nécessaire au renouvellement d'une population, le Québec est donc en situation de décroissance depuis 30 ans. Un phénomène qui aura très bientôt, lui aussi, des impacts négatifs sur la main-d'oeuvre active, la faisant chuter de 2 % au cours des 50 prochaines années, alors qu'elle connaîtra une croissance de 43 % ailleurs au Canada pour la même période<sup>4</sup>.

Il faut donc retenir de ce qui précède que la main-d'oeuvre qualifiée se fait de plus en plus rare au Québec. Si l'on en juge d'après les résultats d'un sondage rendu public en 1999<sup>5</sup>, l'économie du Canada risque de subir bientôt les contrecoups des difficultés qui toucheront de nombreuses entreprises familiales dans leurs efforts pour assurer leur avenir.

Si la population québécoise actuelle n'est pas en mesure de relever ce défi, il convient de faire appel à une solution extérieure : l'immigration.

---

2 Régie des rentes du Québec, Sommet des jeunes et vieillissement de la population : Réflexion sur certains enjeux relatifs à l'équité et à la cohésion sociale, Projection de la population du Québec, octobre 1999, page 8.

3 Institut de la statistique du Québec, Taux de fécondité selon le groupe d'âge et indices globaux. Québec, 1951-1999, mai 2000.

4 Régie des rentes du Québec, Sommet des jeunes et vieillissement de la population : Réflexion sur certains enjeux relatifs à l'équité et à la cohésion sociale, Projection de la population du Québec, octobre 1999, page 12.

5 *Les entreprises familiales canadiennes sont-elles une espèce en voie de disparition?*, Samson Bélair/Deloitte et Touche, 1999.

### **Un enjeu économique**

Historiquement, seuls l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis et le Canada développaient une politique d'immigration active et planifiée contrairement à l'Europe par exemple. L'écart entre ces continents et leur modèle respectif a aujourd'hui tendance à disparaître. Pourquoi? Tout simplement parce que le vieillissement de la population (les populations italiennes et allemandes diminuent déjà) et l'allongement de la durée de vie touchent l'ensemble des pays occidentalisés de la même manière et que les solutions, pour remédier à ce problème sérieux, ne sont pas légion. On peut donc prévoir demain une concurrence accrue entre les terres d'accueils potentielles. Cet enjeu économique et d'autant plus important que pour le Québec, il se double d'un enjeu linguistique.

### **Un enjeu linguistique**

La concurrence entre les pays susceptibles d'accueillir des immigrants sera demain plus difficile et plus grande que jamais. Ce risque est d'autant plus inquiétant pour le Québec, qui recherche et encourage prioritairement une immigration francophone, qu'un certain nombre de ses territoires de recrutement de prédilection vont se voir courtiser par d'autres et que le choix risque de ce faire à ses dépens, notamment de la part des populations francophones venant du Maghreb qui verront en l'Europe une terre d'immigration plus proche géographiquement voire culturellement. Ce risque concerne également les Français, premier bassin d'immigrants du Québec, qui demain pourraient être amenés à quitter leur pays en moins grand nombre. C'est un enjeu d'importance si le Québec souhaite prioritairement des immigrants francophones et qualifiés.

## **III. LES FACTEURS ET LES CONDITIONS SUSCEPTIBLES DE FAVORISER ET DE FACILITER L'IMMIGRATION**

Pour réussir cet audacieux pari, il convient de mettre en oeuvre une politique qui d'une part séduise les immigrants potentiels et les incite à choisir le Québec comme terre d'accueil puis, d'autre part, les favorise et facilite leur intégration. Cette politique concerne et englobe de nombreux domaines qui touchent à la qualité de vie en général, à la reconnaissance des diplômes étrangers et aux perspectives de carrière proposées. Ils constituent autant de facteurs qui, réunis, créeront un climat favorable et contribueront à augmenter la qualité de vie au pays et donc à séduire les immigrants potentiels. On conviendra que cet argument constitue un élément majeur susceptible d'influencer le choix final d'un candidat à l'immigration. La qualité des services d'accueil est toute aussi importante que la qualité des services de santé, la diversité ou la richesse de la vie culturelle, les mesures contribuant à l'équilibre travail-famille. Dans ce domaine, le Québec dispose incontestablement d'atouts, mais il doit également tenter de gommer, ou mieux de supprimer, certains handicaps qui constituent des freins.

### 3.1 Le Québec : Terre d'accueil historique

Terre d'immigration historique, le Québec a le potentiel économique et la capacité d'intégration pour mener à bien une politique d'immigration ambitieuse. En effet, si la Belle Province représente 23,7 % de la population canadienne, elle n'accueille aujourd'hui en moyenne que 14,5 %<sup>6</sup> des immigrants alors qu'il représente 27 % pour la Colombie-Britannique et 26 % pour l'Ontario. Résultat: sa population immigrée représente aujourd'hui moins de 10 % de sa population totale et augmente moins vite que dans les autres provinces. Ainsi, est-elle passée de 17,4 % en 1996 à 18,4 % en 2001 au Canada alors qu'au Québec elle n'augmentait que de 0,5 %, passant de 9,4 % à 9,9 %. Parallèlement, le poids du Québec au sein du Canada diminue passant de 27,9 % en 1972 à 23,7 % en 2003. L'immigration pourrait donc permettre au Québec de stopper ce double déclin démographique.

Autre problème de taille qu'il convient de solutionner, si l'on se fie aux chiffres disponibles actuellement, le taux de chômage des immigrants reçus serait plus élevé au Québec que dans les autres provinces canadiennes. Il en va de même que ce soit pour la population immigrante dans son ensemble ou pour la population immigrante récente. Ainsi, pour la période allant de 1996 à 2000, ce taux est de 20,5 % pour le Québec alors qu'il n'est que de 11,8 % pour l'Ontario et de 13,7 % pour la Colombie-Britannique<sup>7</sup>.

### 3.2 Un système d'enseignement et de recherche de qualité

Terre d'accueil privilégiée, le Québec, et Montréal en particulier, possède des universités et un réseau de collèges remarquables ainsi qu'un nombre impressionnant de centres de recherche, ce que peu de grandes régions métropolitaines ont. Selon la Chambre de commerce de Montréal, Montréal se classe au premier rang au pays pour le nombre d'étudiants par habitant.

Elle possède également trois grappes industrielles dans des secteurs de pointes : les sciences de la vie qui comprend des grands groupes pharmaceutiques et toutes les entreprises en biotechnologies ainsi que de plus en plus d'entreprises impliquées dans la fabrication d'équipements médicaux, tout le secteur des technologies de l'information et des télécommunications et l'aéronautique, soit des secteurs porteurs pour l'avenir. Montréal devient l'une des régions les plus prospère économiquement. Déjà, dans le secteur des sciences de la vie, elle se situe au 8<sup>e</sup> rang en Amérique du Nord, au quatrième en aéronautique et au neuvième en télécommunication.

L'avenir économique y est éminemment prometteur. Cette vitalité économique et cette qualité de l'enseignement constituent un argument de poids qui attire des milliers d'étudiants étrangers. Permettre aux étudiants étrangers de travailler pour financer leurs études ou contribuer à régler le problème du financement des universités, pourraient inciter ces étudiants étrangers à rester définitivement à au Québec après leurs études et contribueraient sans doute à augmenter encore davantage le pouvoir d'attraction de la province en garantissant d'une part aux

---

<sup>6</sup> En moyenne sur la période allant de 1993-2002

<sup>7</sup> Statistique Canada, Recensement de 2001, tableaux 97F0012XCB01041

étudiants une qualité de vie pendant leurs études tout en permettant au système éducatif de continuer à ce développer.

### **3.3 Reconnaissance des diplômes**

Autre handicap, de nombreux immigrants reçus ne peuvent pas exercer leur profession faute de voir leurs diplômes reconnus. Il n'est bien sûr pas question de brader les diplômes ou de se montrer laxiste, mais il convient de faciliter le droit d'exercer, et ce quelque soit la profession ou le domaine d'activité. La JCCM s'est d'ailleurs exprimée à ce sujet en novembre 2001 par le biais d'un mémoire intitulé Les ordres professionnels et l'immigration<sup>8</sup>.

Dans cette lettre, la JCCM rappelait que de nombreux immigrants qui arrivent au Canada font le choix, en raison de problèmes liés à leur formation professionnelle, de ne pas exercer leur profession et choisissent plutôt d'occuper un emploi ne demandant pas de compétences particulières même s'il est moins rémunérateur.

Pourquoi? Parce que les professionnels qui arrivent au Québec sont souvent surpris d'apprendre qu'ils ne peuvent pas exercer leur profession sans avoir à suivre un complément de formation imposé par l'ordre professionnel auquel ils souhaitent adhérer, complément qui nécessite parfois jusqu'à trois ans d'études, dans le cas des médecins ou des ingénieurs notamment.

Or, ces nouveaux arrivants, en plus de devoir parfois faire vivre une famille, doivent défrayer les coûts de ce complément de formation, en exerçant un emploi qui n'est pas relié à leur profession et qui est souvent peu rémunérateur. Leur qualité de vie en souffre souvent, en raison de la difficulté à concilier travail et étude et du peu de valorisation qu'ils tirent de cette situation.

Pendant la période nécessaire à ce complément de formation, il pourrait être envisageable que les ordres professionnels accordent un statut particulier à ces professionnels, de façon à leur permettre de travailler dans leur domaine d'expertise et ainsi faire profiter la société de ces compétences. La situation de pénurie dans laquelle se trouvent certaines professions au Québec justifierait pleinement que soit accueillie avec soulagement une telle aide de la part des ces immigrants professionnels.

Finalement, il ne semble pas y avoir de processus dûment établi pour traiter de façon accélérée les demandes d'immigration d'individus pratiquant l'une des professions reconnues comme étant en pénurie au ministère de l'Immigration telles que les professions de pharmacien, d'infirmière ou de médecin.

La JCCM pense qu'il est urgent de mettre en place un programme d'accueil et de soutien, visant à nous assurer que ces immigrants choisis pour leur compétences pourront bel et bien en faire profiter leur nouveau pays, plutôt que de se décourager face au complément de formation qu'ils doivent acquérir et de plutôt choisir d'occuper un emploi moins rémunérateur de façon définitive. Chaque fois qu'un immigrant professionnel fait un tel choix, c'est toute la société qui perd le bénéfice de ses compétences.

---

<sup>8</sup> On peut retrouver ce mémoire sur le site Internet de la JCCM sous la rubrique Affaires publiques.

### **3.4 UNE POLITIQUE DE CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE DÉFICIENTE**

Attirer des immigrants, c'est aussi leur promettre une qualité de vie meilleure. Sachant que de nombreux étudiants prennent en compte les perspectives, professionnelles notamment, que proposent l'endroit où ils effectuent leurs études pour déterminer le lieu de leur installation future, le Québec a sur ce point une belle carte à jouer en misant la qualité de vie. Accentuer les efforts favorisant la conciliation travail-famille peut représenter un élément déterminant dans le fait d'inciter de jeunes diplômés à choisir le Québec pour s'établir après leurs études.

Le congé parental a été un point central des débats et démarches des dernières années, avec un grand succès remporté en l'allongement du congé parental et la possibilité de le répartir entre les deux parents du couple.

La JCCM pense qu'il est indispensable de prendre des mesures dans ce domaine. Celles-ci n'ont évidemment pas comme objectif premier de favoriser l'immigration, mais constitueront un argument attrayant supplémentaire dans l'arsenal de séduction de la province.

Des mesures pourraient être prises dans de nombreux domaines très divers et que les considérations familiales devraient être intégrées à toute nouvelle politique que ce soit au niveau fédéral, provincial ou municipal par l'inclusion d'une clause d'impact dans toutes les nouvelles législations. Parmi les mesures favorisant la conciliation travail-famille, on pourrait retenir, par exemple, les horaires flexibles ou les congés de naissance qui arrivent en tête de liste.

Malgré le progrès important déjà réalisé par les entreprises et les gouvernements depuis les dix dernières années en matière de politique familiale, il reste encore beaucoup de chemin à faire. Plusieurs indices nous portent cependant à croire que les entreprises innovatrices en ce qui a trait aux solutions visant l'amélioration de l'équilibre travail-famille et qui offrent une meilleure qualité de vie, affichent une meilleure performance générale des employés et un plus haut taux de rétention de leurs employés.

## **Conclusion**

La politique de l'immigration dépasse largement le cadre strict du contrôle des nouveaux arrivants. La réussite ou l'échec d'une politique dépend des efforts et des moyens mis en oeuvre pour favoriser et réussir l'intégration des nouveaux arrivants. Ce défi sera d'autant plus difficile à relever que la concurrence sera de plus en plus rude entre les provinces canadiennes d'une part et entre les États occidentaux qui ont tous à régler un problème démographique de taille dans un futur proche d'autre part. Pour la JCCM, il convient donc d'aborder ce problème de manière globale et non pas d'un strict point de vue comptable afin que l'arrivée des nouveaux immigrants se révèle un succès pour eux et pour le Québec.